



# Vais-je payer plus cher qu'avant?

La taxe au sac n'est pas une taxe supplémentaire. Elle remplace la taxe ménage. Comme elle dépend des efforts de tri de chacun, il est difficile de l'estimer. Si vous triez déjà vos déchets, vous ne devriez pas payer plus qu'avant. La taxe ménage coûtait un peu plus de 100 francs par habitant et par année, ce qui équivaut à 52 sacs taxés. Par exemple, une famille de 4 personnes qui utilise 4 sacs poubelle par semaine paiera le même montant qu'auparavant. En revanche, la taxe de base, calculée selon le volume du bâtiment d'habitation, va augmenter. Sur sa facture annuelle, la même famille de 4 personnes qui vit dans un appartement de 150 m<sup>2</sup>, devra s'attendre à une augmentation d'environ 80 francs.